

Présentation

En janvier 2008, pour la France métropolitaine et les DOM, les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur rémunèrent, aux titres des "Formations supérieures et recherche universitaire" et "Vie étudiante" 55 271 personnes qui assument des fonctions administratives, techniques et d'encadrement dans les établissements supérieurs et de formation. Pour l'ensemble de ces agents, la représentativité des ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation (ITRF) est moins élevée que l'année précédente : 53,6 %, en affectant tous les corps et plus particulièrement les adjoints techniques (- 6,6 %) et les ingénieurs de recherche et d'études (- 4 %). L'âge moyen (45,4 ans) et la proportion de travail à temps partiel augmentent (10,2 %). Parmi ces ITRF, une personne sur deux est adjoint technique avec un effectif global moindre que l'année passée (-1 039 adjoints) mais un âge moyen plus élevé (45,5 ans) et une proportion de femmes légèrement supérieure (54,4 %).

Les 20 713 ATSS (37,5 %) sont composés à quatre cinquièmes de femmes, et un cinquième travaille à temps partiel. 46,7 % sont des agents de catégorie C, principalement des adjoints administratifs. Un sur cinq est agent de catégorie B sur un poste de secrétaire d'administration. Parmi les ATSS, 16,7 % des personnels ne sont pas titulaires.

Les 4 418 personnels des bibliothèques sont conservateurs (20,2 %), bibliothécaires (10,9 %), bibliothécaires adjoints spécialisés (21 %) et magasiniers (40,8 %) avec des effectifs constants. Ils ont un peu plus de 44 ans, plus des deux tiers sont des femmes et 18 % exercent à temps partiel.

Globalement, les femmes occupent 62,9 % des postes, mais les disparités sont importantes. Un ITRF sur deux est une femme mais elles sont peu nombreuses parmi les assistants ingénieurs. Chez les ATSS, elles assument la quasi-totalité des fonctions médicales et sociales (97,3 %), mais restent peu nombreuses parmi les secrétaires généraux et les administrateurs civils ou les ingénieurs de recherche (CNRS).

Autour d'une moyenne de 14,5 %, selon les corps, les proportions de travail à temps partiel ou incomplet varient de 37,1 % pour les infirmiers, à 4,3 % pour les personnels ingénieurs (CNRS), voire ont des valeurs quasi nulles.

Définitions

■ **Effectifs du supérieur.** Les personnels administratifs, techniques et d'encadrement sont les personnels des universités et instituts universitaires de technologie (IUT), des Écoles nationales supérieures d'ingénieurs, ENSI compris, et autres écoles : Conservatoire national des arts et métiers, École nationale supérieure des arts et métiers, Institut national des sciences appliquées...

Les personnels non comptabilisés ici sont des personnels de la Recherche, les personnels spécifiques de grands établissements comme le Muséum, le Collège de France, l'Observatoire...

■ **Effectifs des établissements de formation.** Les personnels des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), des Écoles normales supérieures (ENS), de l'École nationale des chartes, de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

■ **ATSS.** Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé Les personnels techniques, ouvriers, conducteurs auto et chefs de garage en poste au ministère ont été depuis les décrets "Jacob" regroupés dans un corps unique d'adjoints techniques des établissements d'enseignement.

■ **ITRF.** Personnels ingénieurs, techniciens, de recherche et formation.

→ Pour en savoir plus

Sources : Fichiers de paye, janvier 2008.

[1] Personnel administratif, technique et d'encadrement rémunéré sur les programmes budgétaires "Formations supérieures et recherche universitaire" et "Vie étudiante", janvier 2008 (France métropolitaine + DOM)

			Formations supérieures (1)	Âge moyen	% de femmes	% temps partiel
ITRF	Catégorie A	Ingénieurs de recherche et d'études	5 724	45,9	44,3	9,4
		Assistants ingénieurs	2 108	42,2	38,9	9,4
		Attachés d'administration	3	51,0	100,0	ns
		Total	7 835	44,9	42,8	9,4
	Catégorie B	Techniciens de recherche	6 953	45,7	47,8	10,5
		Secrétaires d'administration	8	49,0	100,0	25,0
		Total	6 961	45,7	47,9	10,6
	Catégorie C	Adjoints techniques	14 798	45,5	54,4	10,4
		Adjoints administratifs	16	43,4	81,3	6,3
		Total	14 814	45,5	54,4	10,4
Non-titulaires	Contractuels	44	50,9	70,5	31,8	
	Total ITRF	29 654	45,4	49,8	10,2	
ATSS	Catégorie A	Secrétaires généraux et administrateurs civils	182	52,2	39,0	0,0
		Attachés ASU	1 931	47,9	69,0	9,3
		Conseillers ASU	106	46,2	54,7	5,7
		Conseillers techniques de service social	17	55,8	100,0	0,0
		Agents comptable d'université	102	51,2	40,2	0,0
		Ingénieurs de recherche et d'études (CNRS)	464	46,5	37,3	4,3
		Assistants ingénieurs (CNRS)	44	39,7	40,9	2,3
		Total	2 846	48,0	60,1	7,2
	Catégorie B	Secrétaires d'administration	3 868	47,3	86,7	20,7
		Infirmiers	302	50,3	97,0	37,1
		Assistants de service social	75	48,3	97,3	36,0
		Total	4 245	47,5	87,6	22,2
	Catégorie C	Adjoints administratifs	9 002	45,7	91,0	24,9
		Adjoints techn. des étab. d'enseignement	655	46,2	52,1	9,8
		Adjoints techniques de laboratoire	15	41,2	53,3	20,0
		Total	9 672	45,7	88,3	23,9
	Non-titulaires	Contractuels	3 934	36,7	68,2	18,1
		Auxiliaires de bureau et de service	16	44,7	81,3	12,5
		Total	3 950	36,7	68,2	18,1
		Total ATSS	20 713	44,7	80,5	20,1
Bibliothèques et musées	Catégorie A	Conservateurs des bibliothèques	894	46,1	70,8	11,4
		Bibliothécaires	481	45,5	80,2	14,6
	Catégorie B	Bibliothécaires adjoints spécialisés	930	42,7	82,4	22,9
		Assistants de bibliothèque	289	42,8	61,6	14,5
	Catégorie C	Techniciens d'art	21	46,5	61,9	33,3
		Magasiniers	1 803	43,8	60,7	20,1
		Total bibliothèques et musées	4 418	44,2	69,5	18,0
Autres personnels	Catégorie A	Personnels de direction d'établissement	5	56,8	0,0	0,0
		Inspecteurs IA et IEN	41	54,7	36,6	0,0
		Personnel d'orientation	43	42,7	69,8	2,3
		Conseillers principaux d'éducation	31	37,8	61,3	3,2
	Non-titulaires	Vacataires	366	43,9	53,8	11,5
		Total autres personnels	486	44,4	53,7	9,1
Ensemble du personnel			55 271	45,0	62,9	14,5
Dont total titulaires			50 909	45,7	62,6	14,3
Dont total non-titulaires			4 362	37,5	67,1	17,7

(1) Sont inclus les personnels exerçant en établissement de formation et rémunérés sur les programmes budgétaires "Enseignement scolaire du premier et du second degrés".